

La Lettre du CBEI

**Club des Bergers de l'Est et Italiens
& Nizinny Club de France
Affilié à la Société Centrale Canine**



15 mai 2012 – n°31

Secrétariat du CBEI

**Franco Mannato
La Boissière 86350 Saint Secondin
Tél : 05 49 03 51 84
franco.mannato@wanadoo.fr**

Information

**Martine Combettes
Le Castellans 30340 Rousson
Tél : 06 89 43 17 60 andrecombettes@free.fr
ou Evelyne Ballabriga Tél : 06 72 44 87 14
puis Yves Moreau
pour le Chien Loup Tchecoslovaque
au 02 47 65 43 60
et Christa Lochner
pour le Nizinny au 01 48 89 63 34**

www.cbei.fr

**La "Lettre du CBEI" est un périodique officiel
du CBEI. La rédaction en est assurée par des membres
du comité sous la coordination du président
imre.horvath@orange.fr
tél : 02 47 59 43 97**

Exposition Nationale d'Elevage, Chartres le samedi 9 juin 2012

Il est sans doute utile de rappeler que la Nationale d'Elevage est la principale manifestation annuelle de sélection du club. Le jugement est fait par des spécialistes reconnus de nos races. La participation du plus grand nombre de nos chiens est donc recommandée. Il ne s'agit pas de décerner des récompenses à la volée et un maximum de coupes, mais bien de faire le point de l'état du cheptel. Nous vous attendons nombreux. Inscriptions jusqu'au samedi 26 mai (date de réception du courrier) et 30 mai en ligne sur www.cedia.fr. Le lendemain, une spéciale au même endroit, à ChartrExpo.

Feuilles d'engagement à télécharger sur www.cbei.fr et inscriptions en ligne sur www.cedia.fr.

Tous renseignements : Simonne Fallenot
Bertin - 37310 Dolus le Sec - tél 02 47 92 87 84



Spéciales de race 2012

Après la spéciale de Chartres CACS le 9 juin - juge B. Chapiro, les spéciales prévues en 2012 :

- Metz Championnat de France 6-7-8 juillet - juge B. Trainel (1er groupe vendredi 2ème groupe samedi)
- Orléans CACIB 13 - 14 octobre - juge Ch. Eymar-Dauphin (samedi 2ème groupe - dimanche 1er groupe)
- Metz CACIB 5 novembre - Juge JC. Larive
- Nantes CACS 8 décembre - juge M. Makomaski

Réunion de comité à Montluçon le 17 mars 2012

Préparation de la Nationale d'Elevage

Le comité décide de rendre dès juin 2012 le test d'identification ADN obligatoire pour l'homologation des titres de champions et re-



commandés pour toutes les races ainsi que pour les chiens obtenant le CACS de la nationale d'élevage. Pour les adhérents du club les frais d'analyse de l'identification des CACS de la NE seront pris en charge par le club pour cette première année à titre incitatif (si les chiens ne disposent pas déjà de cette identification). Pour les chiens n'ayant pas de carte d'identification génétique, le prélèvement sera effectué par un vétérinaire le jour même de la nationale (Dr Maryla Makomaski). Dans un deuxième temps (sans aucun doute dès 2013), il sera demandé un test d'identification et de filiation parents - enfants afin de vérifier la généalogie des chiens à homologuer (CACS de nationale d'élevage et cotations et recommandés, homologations de champion)

Nationale d'Élevage 2013.

Il est proposé d'organiser la Nationale 2013 à Châlette sur Loing le samedi 20 juillet 2013 et une spéciale lors du CACS du dimanche. Le vendredi, le club organisera une journée de formation pour les juges sur certaines races. Le samedi seront aussi organisés le TAN conducteurs et le TAN protecteurs (présenté par Mario Massucci et validé par la commission chiens de troupeau de la SCC, voir plus loin).

Chiens Loups Tchécoslovaques.

Quelques problèmes existent avec les chiens de race Chien Loup Tchécoslovaque, dont certains semblent découler de croisements récents inappropriés. Il n'est pas possible de rendre systématique le test de filiation lors des déclarations de naissance ni de la confirmation. Pour le CBEI, les confirmations à titre initial de CLT ne pourront être faites que par les juges formateurs nommés à cet effet lors de la réunion de comité de Tours en 2011 et devront être systématiquement présentés en Nationale d'élevage.

Les radiographies de dysplasie coude et hanche seront obligatoires pour les homologations de titres de CLT et les lecteurs qui assurent la lecture de la dysplasie de la hanche feront également celle du coude. Application au 1er janvier 2013.

Le test de myélopathie dégénérative sera recommandé et il est proposé que le club constitue une base de données sur ce sujet qui alimentera la base de données de la SCC.

Secrétariat et cotations

Simonne Fallenot, qui remplit cette fonction depuis de nombreuses années, a souhaité que le secrétariat soit dorénavant assumé par Franco Mannato, qui accepte. Simonne continuera à s'occuper de la NE et des cotations, mais il est possible que Yves Moreau prenne la suite pour les cotations. Les coordonnées des deux sont sur le site web du club.

Site web et bulletin du CBEI

Les informations qui sont transmises au club sont mises sur le site www.cbei.fr. Actuellement le nombre de connexions



au site est significatif puisqu'il oscille entre 5 500 à 7 000 connexions d'utilisateurs "uniques" par mois.

Pour le bulletin du CBEI, tous les articles sont à adresser au président Imre Horvath. Sans contenu original, il ne peut y avoir de bulletin. Mais on peut évidemment accélérer la parution et accroître la pagination des "Lettres du CBEI", dont le coût est moindre. Les adhérents dont nous disposons de l'adresse électronique ne sont plus destinataires de la version papier, ce qui permet de substantielles économies.

Questions diverses

Il est décidé que pour les TAN on ne donnerait plus les feuilles de résultat mais à la place sera délivré un diplôme indiquant que le chien a réussi son TAN. Le comité confirme son accord pour que Paule Rivière effectue le stage pour les



racés de conducteur du CBEI. Les propositions de spéciales pour 2013 seront décidées rapidement.

Assemblée Générale du CBEI 17 mars 2012 à Montluçon.

Rapport d'activité.

Le président, Imre Horvath, présente le rapport moral. Il souhaite que la réunion soit avant tout l'opportunité pour développer un maximum d'échanges entre les adhérents et les responsables du club.

SOCIÉTÉ CENTRALE
CANINE



Il rappelle les buts et les moyens d'action du club, principalement l'organisation de la nationale d'élevage et des expositions spéciales, les TAN, les orientations d'élevage notamment à travers les indications aux juges, ainsi que la diffusion d'informations. Pour les adhérents, leur adhésion au club sous entend une adhésion à une certaine charte d'éthique et de fonctionnement.

L'exposition mondiale parisienne en 2011 a été une belle manifestation avec une bonne représentation des races du club. **En 2011 le club a enregistré environ 800 naissances LOF déclarées** dont 40% pour des Chiens Loups Tchécoslovaques. Les meilleurs chiens de la nationale d'élevage représentent nos races au Concours Général Agricole, mais on peut regretter qu'un certain nombre de chiens ayant gagné la nationale ne soient pas allés au Concours Général Agricole. En 2011, des CLT sont montés sur les plus hautes marches du podium, mais cela doit nous inciter à encore plus de vigilance sur l'évolution très rapide de la race en France. Il est très important d'exclure de la reproduction les sujets agressifs ; cette remarque s'applique à toutes les races de notre club. Ce rapport est approuvé à l'unanimité.



Réflexions du comité à étudier et valider par l'assemblée générale.

Le président fait part à l'assemblée d'un certain nombre d'orientations et de décisions qui ont été prises par le comité et dont certaines sont à valider par l'assemblée générale.

- **Le comité a pris la décision de rendre obligatoire l'identification génétique pour les homologations des titres de champion et de sujets recommandés, ainsi que les CACS des nationales d'élevage, dès juin 2012.**
- En outre, à titre exceptionnel pour la nationale d'élevage 2012, et pour toutes nos races de chiens,

le club financera - uniquement pour les adhérents - le test d'identification génétique des chiens ayant remporté le CACS (sauf bien entendu pour les chiens ayant déjà cette identification).

- **Il est envisagé de passer rapidement à la mise en place systématique du test de filiation pour les homologations et les CACS de nationale d'élevage.**
- A l'avenir toutes les informations, santé, résultats d'expos et de travail figureront à nouveau sur les pedigrees. Un document unique sera diffusé par la SCC à 25€ à la place des deux documents proposés provisoirement.
- **Pour les CLT le dépistage de la dysplasie du coude va devenir systématique.**
- Pour les CLT encore, à l'avenir on envisage de rendre obligatoire le test de dépistage de la myélopathie dégénérative, pour le moment simplement recommandé.
- Les cooptations de Bernard Charolles et Gérard Guerrier sont approuvées à l'unanimité.
- Le club des Bergers Hollandais propose de préparer un document sur le CLT et le Chien Loup de Saarloos, qui en soulignerait les similitudes et les différences.
- Un TAN pour les races du club sera organisé lors de l'exposition de Nantes en décembre 2012.
- Le président insiste pour qu'on lui adresse des textes et des informations pour alimenter le site internet du club et les bulletins.



Un dialogue s'instaure avec l'assemblée à propos des points ci-dessus. Un large consensus s'est dessiné, notamment concernant les tests et identifications.

Bilan financier 2011.

Le Trésorier, Christian Karcher, a présenté le rapport financier et le bilan de l'exercice écoulé. Pour 2011 l'exercice financier présente un **solde positif de 3.104,57 €**. Le rapport de bilan et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

Mise en place d'un TAN protecteurs.

Mario Massucci a présenté le travail qu'il a réalisé (au sein du groupe de travail Chiens de Protection de Troupeaux de la commission Chiens de Troupeau de la SCC) pour la mise en place d'un TAN spécifique pour les chiens de protection au travail sur les troupeaux, avec une version pour les mêmes races en milieu familial et urbain. Ces travaux, ainsi que ceux concernant l'examen d'évaluation pour l'obtention du Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à la Protection des Troupeaux (CSAPT) font l'objet d'un document de 60 pages qui

est disponible sur demande. Le CBEI adopte le principe CSAPT, mais souhaite que la TAN de sociabilité plus classique perdure également jusqu'à la fin de cette année.



Cotisations CBEI

Les tarifs d'adhésion au CBEI n'ont pas bougé depuis 2001
Membre actif : 32 € - Ménage : 36 € - Membre bienfaiteur : 64 € et plus *

Paiement (*chèque ou mandat*) à adresser au trésorier :

Christian Karcher – 7 rue du Patis du Bois - la Richardière – 85150 Landeronde (tél 02 51 34 28 87)

(*) Pour toute nouvelle adhésion, ajouter 3 € pour envoi des statuts (un bulletin d'adhésion est téléchargeable sur le site du CBEI)

Informations sur les portées disponibles

La SCC a lancé il y a deux ans un site prioritairement destiné à l'appui aux éleveurs dans leur besoin de vente de chiots. Ainsi, sur "www.chiens-online.fr", la totalité des chiots déclarés au LOF est publié, avec une mise à jour quotidienne. En permanence entre 70.000 et 80.000 chiots en ligne. La particularité de la démarche, c'est la garantie que les chiots



sont bien dans LOF, puisque le fichier est diffusé directement à partir de l'ordinateur de la SCC. Les éleveurs ont également la possibilité, gratuite, de se créer un "mini-site-web" adossé au site général. Il est vraiment recommandé aux membres du CBEI d'utiliser ce site, qui est visité chaque jour 4.000 à 5.000

internauts différents. Pour toute information, contactez **Pauline Anfray à la SCC (tél 01.49.37.54.99)**.

Etudes et documents

En cours de validation, deux documents particulièrement intéressants :

- **Etude des couleurs des robes chez le Tornjak**, par Patrick Rouchon, qui va être remis à la commission scientifique de la SCC pour validation. Le Professeur Bernard Denis a déjà visé cette étude.
- **Commentaires au standard du Podhale**. Il s'agit d'une traduction en français du commentaire officiel de la direction de la société canine polonaise (document en cours de relecture)

En outre, **deux nouvelles versions de standards** de race ont été publiées en 2011 par la FCI : ceux du Berger du Caucase et du Berger d'Asie Centrale. Nouveauté : ces deux standards sont accompagnés d'illustrations. Les standards sont disponibles sur le site de la FCI et aussi bien sûr sur celui du CBEI.



Changement d'adresse du président du CBEI

Imre Horvath - lieu dit Bazon 37240 Cussay
téléphone 02 47 59 43 97 imre.horvath@orange.fr

Naissances de Kuvasz en France

Ce n'est pas une première, mais c'est suffisamment rare pour être remarqué : au moins trois portées de Kuvasz sont nées ces derniers mois, à chaque fois plus de dix chiots. Chez nos amis Jung et Latzko-Toth.

Société Canine Hongroise (MEOE)

La MEOE, créée en 1899, gestionnaire de cinq des races du CBEI - Kuvasz, Komondor, Puli, Pumi, Mudi - est en difficulté avec certains règlements administratifs hongrois. A l'heure de clôture de cette "Lettre du CBEI", nous ne savons pas encore comment les soucis seront résolus. Le CBEI est très attentif à ce sujet, et des informations concrètes seront diffusées sur le site du club dès que nous aurons du nouveau. La FCI a diffusé le communiqué suivant :

"Etant donné la situation à laquelle est actuellement confronté notre membre en Hongrie, le MEOE (Magyar Ebtenyésztők Országos Egyesülete), les membres de la FCI et son Comité Général souhaitent affirmer à nouveau leur soutien inconditionnel à notre membre de longue date (membre de la FCI depuis 1933). Des discussions et des négociations avec les autorités politiques hongroises sont programmées mais nous désirons insister auprès de la communauté cynologique mondiale sur le fait que le MEOE peut compter sur notre appui et notre amitié indéfectibles."